

CONDITIONS GENERALES DE LOCATION LES CHALETS DU JARDIN ALPIN VAL D'ISERE

ATTENTION

Tous les objets ou effets personnels appartenant au locataire relèvent de la propre responsabilité de celui-ci. Ils ne sont pas couverts par une quelconque police d'assurance émanant des CHALETS DU JARDIN ALPIN. Le locataire doit donc faire son affaire personnelle de l'assurance de ses biens propres, et notamment à l'égard du vol, et en particulier vis-à-vis des skis entreposés dans les locaux annexes tels que casiers à skis, parking, bagagerie, coursives etc.

1. PRESTATIONS GENERALES

Votre appartement se situe dans une résidence 4 étoiles constituée de 2 chalets d'aspect traditionnel (bois, pierre et lauzes). Les Chalets du Jardin Alpin se trouvent dans un quartier résidentiel au pied des pistes et à proximité des remontées mécaniques de Solaise/Bellevalde. Un service de navettes gratuites vous permet de rejoindre le centre historique de Val d'Isère situé à environ 800m.

Chaque appartement dispose d'un séjour avec canapé (certains faisant lit double en fonction du type d'appartement) et d'une cuisine moderne et fonctionnelle toute équipée d'un lave-vaisselle, d'un four micro-onde, d'un four traditionnel, frigo et congélateur de 70L, hotte, plaques à induction, d'une télévision par satellite, d'un téléphone direct, coffre-fort, grille-pain, cafetière Nespresso, cafetière filtre, bouilloire, aspirateur. La location comprend le linge de lit, le linge de toilette (pas de changement de linge en cours de séjour), et des prestations telles que les lits faits à l'arrivée (hors canapé lit), petit ménage en cours de séjour, ménage final (nous demandons que les poubelles soient sorties, les draps enlevés des lits et la vaisselle faite et rangée dans les placards), prêt de matériel tel que four à raclette, appareil à fondue, crêpes party, fer et table à repasser, lits bébé, chaise bébé, mixeur, presse-fruit électrique, autocuiseur, jeux de société, luges. Des prestations annexes sont proposées en supplément telles que : le parking (compris l'été), service boulangerie, petit-déjeuner, laverie automatique. La résidence dispose d'une bagagerie avec vestiaires et douches, à disposition des clients le jour de leur arrivée ou départ en respectant les horaires. Les Chalets du Jardin Alpin ne pourront pas être tenus pour responsable au cas où des bagages ne seraient pas retirés de la bagagerie avant sa fermeture. Cette bagagerie ne fait pas l'objet d'une surveillance de la part des Chalets du Jardin Alpin qui ne pourraient être tenus pour responsable en cas de perte ou vol d'objets personnels.

Un sauna et un hammam sont proposés sans supplément aux horaires d'ouverture de cet espace et en tenant compte du règlement affiché.

2. PROCEDURE DE RESERVATION:

La location d'un appartement peut être effectuée auprès des CHALETS DU JARDIN ALPIN par téléphone (04.79.06.75.00) ou par email à infos@chaletsalpains.com ou par le biais du site internet www.chaletsalpains.com (voir conditions particulières pour la réservation en ligne).

Les locations sont généralement conclues pour un minimum de 7 nuitées, du samedi au samedi avec parfois des exceptions (précisées sur la grille tarifaire, et courts séjours éventuels). Les courts séjours ainsi que les nuitées supplémentaires sont facturés 25% du tarif de la semaine par nuit (sur demande et en fonction des disponibilités). Les séjours se déroulent du jour d'arrivée 17 Heures au jour de départ 10 Heures, les dates sont indiquées sur les options et contrats.

Dans le cas d'une demande d'option, soit elle est possible et elle vous est alors adressée par e. mail, soit nous vous proposons une alternative. L'option est valable 7 jours à partir du jour de son émission jusqu'à sa date d'échéance indiquée sur l'option. Pour confirmer une option, il est nécessaire de verser 25% du montant total de la location à titre d'arrhes, soit le montant précisé sur l'option, avant la date d'échéance. A la date d'échéance de l'option, celle-ci est automatiquement annulée, sans préavis, si nous n'avons pas reçu les arrhes la veille de la date d'échéance. Les Chalets du Jardin Alpin accusent réception des arrhes reçues dans les délais et confirmer la réservation par l'envoi du contrat de location.

La réservation n'est assurée qu'après l'accusé de réception des arrhes, à réception par le client du contrat de location. Le solde de la réservation précisé sur le contrat est à payer un mois avant l'arrivée, sans relance de la part des Chalets du Jardin Alpin. En cas de non-respect du délai de règlement du solde un mois avant l'arrivée comme stipulé sur le contrat de location, la réservation peut être considérée comme annulée par les Chalets du Jardin Alpin et est toutefois soumise aux conditions d'annulation. Une réservation confirmée par des arrhes est soumise à des frais en cas d'annulation (voir conditions d'annulation ci-dessous).

En cas de réservation de dernière minute, la durée de l'option est adaptée pour permettre le règlement de la totalité du séjour avant l'arrivée.

3. ACCUEIL ET REMISE DES CLES :

La remise des clés se fait à la réception des CHALETS DU JARDIN ALPIN 1 (Quartier " La Légettaz -juste après le CLUB MED-) entre 17 Heures et 19 Heures; si vous deviez arriver en dehors de ces horaires, nous vous demandons de bien vouloir nous prévenir afin que nous puissions prendre toutes les dispositions pour vous laisser les clés de votre appartement. La remise des clés est subordonnée au versement d'une caution de 600 Euros par appartement. Cette caution peut être versée par carte bancaire (sauf American Express et Diners), soit par chèque. Nous n'acceptons pas les devises, ni les Euros en espèces. Les clients qui arriveraient avant 17H peuvent laisser leurs bagages dans la bagagerie qui dispose de vestiaires et douches. Nous pouvons également mettre gratuitement à disposition des serviettes de toilette. Si les appartements sont prêts avant 17H, les clients pourront en disposer dès leur arrivée, mais les clients ne pourront faire une réclamation si l'appartement n'est pas prêt avant 17H.

4. OCCUPATION/CONDITIONS PARTICULIERES :

Un inventaire vaisselle est remis. Toute réclamation concernant les lieux loués et l'inventaire doit être présentée dans un délai de 24 Heures suivant la remise des clés. Tout objet manquant ou cassé sera facturé lors du départ.

Il est demandé au locataire :

- d'occuper les lieux loués en " bon père de famille ".
- de ne pas dépasser le nombre d'occupants tel qu'indiqué au contrat de location et qui correspond à l'équipement en literie de l'appartement considéré.
- de respecter les consignes concernant les économies d'énergie, notamment en évitant de laisser fenêtres et radiateurs inconsidérément ouverts, mais aussi de prendre toutes précautions à l'égard des risques de gel.
- De respecter le règlement intérieur de l'immeuble, et notamment en ce qui concerne les animaux non admis, de respecter la loi française et notamment concernant les nuisances nocturnes et donc l'**obligation de calme après 22 heures**, d'adopter un comportement respectueux des autres clients de jour comme de nuit.
- Chaque appartement occupé devra pouvoir justifier d'au moins une personne majeure adulte responsable, en aucun cas seuls des mineurs ne pourraient occuper un appartement. Nous vous demandons de fournir une pièce d'identité avec la fiche de police pour chaque personne étrangère qui séjourne dans l'appartement.

5. LIBERATION DE L'APPARTEMENT

Les dates d'occupation et l'heure de libération (10 Heures au plus tard) doivent être parfaitement respectées. L'appartement doit nous être rendu dans un état correct, (vaisselle faite et rangée, poubelles sorties, lits défaites), sans quoi nous nous verrions dans l'obligation de facturer des frais de ménage supplémentaire. La caution sera détruite après état des lieux et si tous les extras ont été réglés, sauf en cas de casse ou de détériorations, et en cas de départ en dehors des horaires de réception.

6. TARIFS, FRAIS ANNEXES ET FRAIS D'ANNULATION.

Au tarif prévu au contrat de location pré-payé s'ajoutent les extras à régler sur place tels que la taxe de séjour (2.53 Euros par adulte à partir de 18 ans et par jour (sous réserve de modifications), le téléphone, la laverie automatique (10 Euros pour un jeton de lavage, un de séchage et la lessive), les parkings (95€ par place et par voiture en hiver), le service boulangerie etc. Une liste des tarifs extras est à disposition dans les appartements.

Les petits-déjeuners sur réservation (15 Euros par jour et par personne) sont à payer lors de la réservation et ne sont pas remboursés en cas d'annulation.

Toute perte ou casse de clés sera facturée 25 Euros par clé et 55€ la télécommande de parking.

La caution sera débitée si les extras n'ont pas été réglés au départ ou si les clés n'ont pas été restituées.

En cas d'annulation, la date de l'annulation écrite permettra l'application des frais d'annulation comme suit :

- de la réservation à 30 jours avant l'arrivée : 25% du montant total.
- de 29 à 15 jours : 50%.
- de 14 à 07 jours : 75%.
- moins de 7 jours avant l'arrivée ou no-show : 100 % du montant total du séjour.

La réservation n'inclue pas d'assurance annulation.

7. WIFI

Le WIFI par la FIBRE optique est proposé dans la résidence à titre gratuit.

8. COVID-19.

En raison de la situation sanitaire liée au COVID-19, nous avons mis en place des mesures exceptionnelles, à savoir :

- Charte d'accueil et de comportement solidaire liés au covid-19. Cette charte résume les engagements sanitaires à respecter pour vous accueillir dans les meilleures conditions.
- Conditions d'annulation liées au COVID-19. Ces conditions s'ajoutent aux conditions générales d'annulation ci-dessus.

Ces documents peuvent être consultés sur notre site internet www.chaletsalpains.com dans l'actualité COVID-19.